ANALYSE CONTRASTIVE DE LA RÉDUPLICATION EN FRANÇAIS STANDARD ET EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE[1]

Résumé : *À l'image du français standard dont il est dérivé, le français de Côte d'Ivoire exploite la réduplication, un phénomène morphologique dont l'usage dans la plupart des langues est loin d'être fortuit. Ainsi, tout comme dans la langue standard, en français de Côte d'Ivoire la réduplication contribue à la construction de sens que les formes simples des lexèmes n'ont pas. Mais, de nombreuses différences surgissent entre la langue standard et sa variété locale utilisée comme langue véhiculaire, dès lors qu'il s'agit d'analyser les différentes catégories concernées par la réduplication, les valeurs construites et les contraintes qui s'appliquent à ce phénomène. L'analyse révèle, par ailleurs, que la réduplication en français de Côte d'Ivoire est moins le fait d'une similitude avec la langue standard que d'une marque symptomatique de l'influence des langues du substrat.*

Mots-clés : *Réduplication, analyse contrastive, valeurs sémantiques, français de Côte d'Ivoire, français standard*

CONTRASTIVE ANALYSIS OF REDUPLICATION IN STANDARD FRENCH AND IN FRENCH OF IVORY COAST

Abstract: *Like the standard french from which it is derived, french from Ivory Coast exploits reduplication, a morphological phenomenon whose use in most languages is not fortuitous. Thus, as in the standard language, in french from Ivory Coast, reduplication contributes to the construction of meaning that the simple form of lexems do not have. However, many differences arise between the standard language and its local variety used as a vehicular language, when it comes to analyzing the different categories concerned by reduplication, the constructed values and the constraints that apply to the phenomenon. The analysis also reveals that reduplication in french from Ivory Coast is less due to similarities with the standard language than a symptomatic mark of the influence of languages of the substrate.*

Keywords: *Reduplication, contrastive analysis, semantic values, standard French, French from Ivory Coast*

Introduction

Le français de Côte d'Ivoire résulte de la coexistence du français standard avec la soixantaine[2]de langues maternelles présentes dans ce pays. Langue exogène imposée pendant la colonisation, le français a fait l'objet d'une appropriation spectaculaire par la population ivoirienne (Kouadio, 2008 ; Aboa, 2008 ; Canut, 2006), donnant ainsi naissance à un continuum linguistique comprenant trois principales variétés que sont le français populaire ivoirien (aussi appelé français populaire d'Abidjan), le français de Côte d'Ivoire ou français ivoirien, et le nouchi dont l'usage s'étend, désormais, au-delà des frontières

[1] Maurice Ludovic **Assemou**, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, assemou_online@yahoo.fr

[2] Cette estimation est due à Delafosse (1904).

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

nationales (Kouadio, 2006, 2008 ; Boutin, 2002 ; Assémou, 2007, 2017). Parmi ces variétés, le français de Côte d'Ivoire, avec ses nombreux particularismes, se présente comme le français véhiculaire des Ivoiriens. Au nombre de ces particularismes figure la réduplication des éléments de certaines catégories lexicales et syntaxique.

Très peu exploitée dans les langues européennes, la réduplication s'observe pourtant dans de nombreuses langues à travers le monde (François, 2004). En ce qui concerne le français plus spécifiquement, Dostie (2007 : 45) fait observer que le phénomène est très peu documenté dans cette langue. Il y est associé à certaines valeurs, notamment les valeurs intensive-augmentative et diminutive-atténuative (Dostie, 2007), le haut degré et la pluralité (Ndione, 2013 ; Watine, 2015). L'usage de ce procédé en français de Côte d'Ivoire soulève quelques interrogations comme celles-ci : quelles sont les catégories concernées par le phénomène ? Quelles sont les valeurs construites ?

À partir d'un corpus constitué de productions orales spontanées (recueillies entre 2016 et 2018) et d'extraits d'œuvres d'artistes ivoiriens (musiciens, humoristes), cet article se propose d'identifier les différentes catégories des unités réduplicuées, et d'analyser les différentes valeurs qui sont associées à ce procédé morphologique en français de Côte d'Ivoire.

1. Catégories des unités réduplicuées et contraintes opératoires

Dans certains écrits scientifiques, la réduplication se confond avec le redoublement. Mais, les définitions de Dubois et al. (1994) à propos de ces deux procédés morphologiques montrent bien que toute réduplication est redoublement ; cependant l'inverse n'est pas toujours vrai. Pour notre part, la réduplication correspond à la répétition juxtaposée d'un même mot avec une valeur expressive. Cette définition exclut de facto les cas de répétition due au bégaiement clonique, et la répétition d'un même terme avec pause perceptible à l'oral entre les deux occurrences du terme. En français de Côte d'Ivoire (désormais FCI), le phénomène concerne plusieurs catégories.

1.1. Catégories des unités réduplicuées

Dans le français oral en Côte d'Ivoire, l'emploi juxtaposé d'une base lexicale et de sa copie est un phénomène très fréquent, qui concerne plusieurs catégories. Une typologie des éléments réduplicués donne de constater que six (06) catégories sont concernées par le phénomène. On a ainsi des réduplications de noms (1), de verbes (2), d'adjectifs (3), d'adverbes (4), de déterminants (5), et de syntagmes nominaux (6) :

(1) a. Y a une cour où il y a fleurs fleurs devant.
b. Y a perles perles perles, et puis ici y a cinq traits blancs.[1]

(2) a. J'ai vu une vidéo. Je voulais régarder, mais ça se calait calait, ça se coupait coupait.
b. *(Une femme parlant à des enfants) :* Attendez les autres vont descendre. Vous allez tomber tomber hein !
c. On vous appuie appuie.

[1] Extrait de « Le jean volé », https:// www.youtube.com/watch?v=BhQNKP9B_PY, page ouverte le 21 avril 2017

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

d. Tu vois non ! un petit comme ça qui est devenu gaillard. Ils ont grossi grossi ici hein !
e. À cause de sous-main là tu es en train de crier crier on dirait que c'est quelque chose d'autre.

(3) a. Les tanties jolies, claires claires là, en tout cas y'en a beaucoup[1].
b. Regarde comment ils sont vilains vilains là-bas !
c. Ils sont grands grands comme ça !

(4) a. Il prend les escaliers là deux deux.
b. Ils nous ont donné un un.

(5) a. Je me suis cherchée vite vite !
b. Ça va bien bien ?
c. Parle doucement doucement, les gens dorment !
d. Ils étaient assis derrière derrière même !
e. Il a mis ça en bas en bas.

(6) Il reste trois séances de quatre heures quatre heures.

En (1), on remarque un redoublement du nom « fleurs » en (1a) et une triplication de « perles » en (1b). Les exemples de (2), qui se rapportent aux cas du verbe, présentent la réduplication de plusieurs verbes du 1er groupe, à savoir « caler » (« calait calait » en (2a)), « tomber » (« tomber tomber » en (2b)), « appuyer » (« appuie appuie » en (2c)) et « crier » (« crier crier ») en (2e). Même si ces exemples semblent indiquer que la réduplication concerne uniquement ou principalement les verbes du 1er groupe, il est à noter que les autres groupes de verbes sont concernés, et le cas de « grossir » en (2d) l'illustre bien. La réduplication adjectivale se voit à travers les formes « claires claires » en (3a), « vilains vilains » en (3b) et « grands grands » en (3c). Pour ce qui est des déterminants, seules les unités de la sous-classe des numéraux comme « deux » en (4a) et « un » en (4b) peuvent être réduplicquées. Les autres déterminants (notamment les articles) n'admettent pas de formes réduplicquées. Les exemples de (5) avec les formes comme « vite vite » (en (5a)), « bien bien » (en (5b)), « doucement doucement » (en (5c)), «derrière derrière » (en (5d)) et « en bas en bas » (en (5e)) permettent de soutenir que la réduplication opère effectivement sur la catégorie des adverbes, tout comme l'occurrence juxtaposée de « quatre heures » et de sa copie en (6) montre que les syntagmes nominaux peuvent également être réduplicqués en FCI. Toutefois, la réduplication des unités appartenant à certaines des catégories susmentionnées est soumise à certaines contraintes.

1.2. Quelques contraintes sur la réduplication des unités

En considérant les tours (1), (3) et (6), l'on pourrait conclure que tous les noms, tous les adjectifs et tous les syntagmes nominaux formés d'un numéral et d'un nom,

[1] Extrait de « Les poussins chocs (Asec Kotoko) », https://youtube.com/watch?v=DJrYuDIDhzg, page ouverte le 27 juin 2018

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

peuvent être réduplicués. Mais, une telle conclusion devient hâtive au vu de l'inacceptabilité des énoncés (7b), (8b) et (9b) ci-dessous :

(7) a. Y a femme(s) dans notre groupe.
b. ?/*Y a femmes femmes dans notre groupe.

(8) a. Les tanties claires claires
b. ?/*La tantie claire claire

(9) a. Il reste trois séances de quatre heures quatre heures.
b. ?/*Il reste une séance de quatre heures quatre heures.

Si ces énoncés sont rendus inacceptables, c'est en raison de la réduplication du nom « femme » en (7b), de l'adjectif « claire » en (8b) et du syntagme nominal « quatre heures » en (9b). En se référant aux tours (1), (3) et (6), on peut en déduire que la réduplication du nom, de l'adjectif et du syntagme nominal est contrainte.

1.2.1. Le cas du nom

Une comparaison des énoncés (1a, b) avec ceux de (7) laisse apparaitre une réalité, à savoir que la réduplication nominale est contrainte par certaines propriétés sémantiques du nom. Pourquoi, en effet, peut-on réduplicuer « fleur » et « perle » en (1) et pas « femme » comme en (7b) ? L'hypothèse selon laquelle la réduplication serait soumise au caractère [+/- Animé] du nom semble apporter une réponse plausible. On constate en effet que « fleur » et « perle » sont [- Animé] alors que « femme » est spécifié [+ Animé]. Cette hypothèse rend prédictible l'inacceptabilité d'énoncés comme (10b, d) ci-dessous :

(10) a. Y a fourmis dans la cour.
b.*Y a fourmis fourmis dans la cour.
c. Y a abeilles dans notre classe.
d.*Y a abeilles abeilles dans notre classe.

Comme en (7b) où la réduplication est bloquée en raison du trait [+ Animé] du nom « femme », en (10b, d) la réduplication n'est également pas autorisée pour « fourmis » et « abeilles », deux noms également spécifiés [+ Animé]. Nous savons que l'une des valeurs iconiques de la réduplication est la pluralité. Or nous savons aussi que les fourmis et les abeilles sont des insectes qui vivent, se déplacent ou travaillent (le plus souvent) en colonie. Ce faisant, pour dire qu'il y a plusieurs fourmis dans la cour, il devrait être naturel pour le locuteur du FCI de dire « Y a fourmis fourmis dans la cour ». De même, pour attirer l'attention sur la présence d'une ruche et une colonie d'abeilles dans une salle de classe, un élève ivoirien devrait normalement pouvoir dire « Y a abeilles abeilles dans notre classe ». Mais, de tels énoncés ne sont pas attestés. En pareils contextes, les locuteurs produisent plutôt des énoncés comme (10a, c), et évitent des formes comme « fourmis fourmis » ou « abeilles abeilles ». On peut en déduire à partir du contraste entre les énoncés de (1) et ceux de (7) et (10) que la réduplication s'applique à des noms spécifiés [- Animé].

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

Mais cette conclusion devient vite inopérante dès lors qu'on veut l'appliquer à des noms [- Animé] comme « sable » et « eau ». Ces noms soulèvent en effet une autre difficulté. Alors qu'ils sont aussi [- Animé] tout comme « fleur » et « perle », « sable » et « eau » n'admettent pas de forme réduplicuée en FCI. Il apparaît ainsi que le seul trait [+/- Animé] est insuffisant pour rendre compte de la possibilité ou non de réduplicuer un nom en FCI. En considérant les noms « sable » et « eau », on se rend compte que ces deux lexèmes ont en commun le trait [- Comptable] qu'ils ne partagent pas avec « fleur » et « perle » qui, eux, sont [+ Comptable]. On peut donc affirmer que les noms [- Animé, + Comptable] sont ceux qui peuvent être réduplicués en FCI, d'où l'inacceptabilité ou le caractère peu naturel des énoncés (10f) et (10h) ci-dessous :

(10) e. Y a bœufs sur la route (= un ou plusieurs bœuf(s))
f. *Y a bœufs bœufs sur la route
g. Il a versé sable dans mon attiéké (beaucoup de grains de sable)
h. */ ?Il a versé sable sable dans mon attiéké[1]

D'après l'analyse qui précède, la réduplication ne peut être possible pour un nom comme « bœuf » spécifié [+ Animé, + Comptable] et « sable » qui est [-Animé, - Comptable] ; et c'est l'inacceptabilité des formes « bœufs bœufs » et « sable sable » qui entraine le rejet de (10f, h).

1.2.2. Le cas de l'adjectif

Comme il est possible de le comprendre à l'inacceptabilité de (8b), la réduplication de l'adjectif épithète est, elle aussi, contrainte en FCI. Mais, il n'y a pas que les épithètes. Les tours (11) et (12) ci-dessous montrent que, dans certains contextes, la réduplication des attributs est également contrainte :

(11)a. Ils sont grands grands comme ça !
b. * Il est grand grand comme ça !

(12)a. Regarde comment ils sont vilains vilains là-bas !
b. *Regarde comment il est vilain vilain là-bas !

En ce qui concerne l'adjectif, la contrainte est essentiellement d'ordre syntaxique et liée au nombre du nom auquel l'adjectif (épithète ou attribut) se rapporte. En (11b), la forme réduplicuée « grand grand » n'est pas admise comme attribut d'un nom singulier (ici le pronom « il »). Il en est de même pour (12b) où la réduplication de « vilain » (« vilain vilain ») n'est pas autorisée quand le pronom personnel « il » est au singulier. Tout semble donc indiquer que la réduplication est possible lorsque le nom est au pluriel ((3), (8a)), mais elle est bloquée lorsque celui-ci est singulier ((8b), (11b), (12b)). Une telle conclusion se heurte cependant à des cas comme ceux de (13) et (14) ci-dessous :

(13)a. Il est mince mince on dirait son papa.

[1] La réduplication de « sable » est possible si l'on envisage plusieurs tas de sable sur un même terrain par exemple.

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

b. Ils sont minces minces on dirait leur papa.

(14)a. Son enfant est sec sec comme lui.
b. Tous ses enfants sont secs secs.

Les énoncés de (13) et (14) démontrent que, dans certains cas, la réduplication n'est pas toujours soumise à la contrainte du nombre du nom auquel l'adjectif se rapporte. En (13), par exemple, la forme « mince mince » fonctionne comme attribut aussi bien d'un pronom singulier (« il » en (13a)) que d'un pronom pluriel (« ils » en (13b)). En (14), « sec sec » occupe la position d'attribut d'un nom singulier («(son) enfant » en (14a)) et d'un nom pluriel («(ses) enfants » en 14b)). Ces exemples prennent le contre-pied de la conclusion à laquelle nous sommes parvenu précédemment et illustrent bien la possibilité de réduplicquer des adjectifs attributs de noms aussi bien singuliers ((13a), (14a)) que pluriels ((13b), (14b)). Toutefois, on note que les adjectifs de ce type sont peu nombreux en FCI. On pourrait même parler d'exception.

1.2.3. Le cas du syntagme nominal

En FCI, la réduplication est beaucoup plus fréquente quand le nom est actualisé par un numéral que lorsqu'il l'est par un article défini. L'énoncé (9b) nous ramène à la dimension iconique de la réduplication qui est la pluralité. Dans ce cas-ci, la forme réduplicquée « quatre heures quatre heures » fonctionne comme complément prépositionnel du nom « séance ». En (9a), la réduplication est possible parce que le nom « séance » est au pluriel. On comprend donc que le syntagme nominal ayant un déterminant numéral ne peut être réduplicqué que lorsqu'il est complément (prépositionnel) d'un nom pluriel, d'où l'inacceptabilité de (9b) dans la syntaxe de l'énonciateur. On se rend bien compte que la réduplication est associée à des valeurs en FCI.

2. Valeurs de la réduplication en FCI

Comme le relève Kaboré (1998 : 363), l'aspect le plus passionnant de la réduplication se trouve être le domaine des valeurs sémantiques. Dans la plupart des langues qui exploitent ce procédé morphologique, le sens véhiculé par la forme simple d'un lexème ne correspond pas à celui associé à la forme réduplicquée du même lexème. Cette caractéristique de la réduplication se retrouve aussi bien en français standard que dans sa variété locale employée comme langue véhiculaire en Côte d'Ivoire. Ainsi, tout comme en français standard, la réduplication d'un lexème aura un sens différent de celui de sa forme simple. Mais, la différence surgit dès lors qu'il s'agit d'analyser les valeurs associées à ce phénomène dans la langue standard et dans la variété dérivée.

2.1. Réduplication du nom et construction de la pluralité

La réduplication nominale est un phénomène courant en FCI. Cependant, les valeurs qui lui sont associées sont un premier cas qui confirme le contraste entre cette variété de français et le français standard que nous avons évoqué plus haut. Considérons les exemples (15) et (16) extraits respectivement de Ndione (2013 : 168) et Morgenstern et Michaud (2007 : 119-120) :

(15)a. Ce que les hommes cherchent, c'est la femme-femme

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

b. Lacoste pour femme-femme.

(16) T'aurais pas du café café ?

Dans ces énoncés, l'emploi de la forme simple du nom impliquerait la référence à une occurrence quelconque de la réalité désignée par le lexème. Mais, la réduplication du lexème entre dans la construction d'une valeur plus précise que le nom simple ne saurait traduire. Ainsi, dans les exemples de (15), « femme-femme » signifie plus qu'une simple femme. Il s'agit ici de « la femme par excellence » ou « la vraie femme ». C'est le même sens retenu par Morgenstern et Michaud (Id.) pour l'interprétation de la forme réduplicative de « café » en (16) : il s'agit d'un « vrai café ». Il apparait ainsi que la réduplication nominale en français standard introduit une valeur d'intensité dans la référence du lexème réduplicatif. Dans les exemples ci-dessus, les auteurs retiennent la même valeur pour les différentes formes réduplicatives. Dans ces cas, le redoublement du nom est associé à l'expression du haut degré.

Étant donné que le FCI se construit sur la base du français standard, on s'attendrait à ce que cette même valeur (le haut degré) soit celle associée à la réduplication nominale dans cette variété de français. Mais, la réalité est tout autre. Considérons les exemples suivants :

(17) a. Y a une cour où il y a fleurs fleurs devant.
b. Y a perles perles perles, et puis ici y a cinq traits blancs.

L'analyse faite pour les énoncés de (15) et (16) devient inopérante dès lors qu'on la rapporte aux cas de réduplication nominale en FCI. Le sens de « fleurs fleurs » en (17a) ne saurait correspondre à « de vraies fleurs », tout comme la triplication de « perles » ne veut nullement dire qu'on voudrait parler là de « vraies perles ».

Si l'on revient au cas de la réduplication en français standard, on remarque que la forme simple du nom introduit une référence quelconque, comme dans les énoncés ci-dessous :

(18) a. Ce que les hommes cherchent, c'est la femme.
b. Lacoste pour femme.

(19) T'aurais pas du café ?

En (18) et (19) ci-dessus, le nom employé dans sa forme simple a un sens générique ; il réfère à n'importe quel élément de l'espèce. Ainsi, en (18a, b) il s'agit de « n'importe quelle femme », tout comme il s'agit de « n'importe quel café » en (19). Mais, quand on ramène cette analyse aux énoncés de (17), on se rend compte que le sens générique n'est pas associé à la forme simple des noms concernés :

(20) a. Y a une cour où il y a fleur(s) devant.
b. Y a perle(s), et puis ici y a cinq traits blancs.

Ici, les noms « fleur » en (20a) et « perle » en (20b) sont plutôt ambigus entre une lecture singulière et une lecture plurielle. Il pourrait s'agir aussi bien d'une seule fleur ou d'une seule perle (lecture singulière) que de plusieurs fleurs ou plusieurs perles (lecture plurielle). Cette ambiguïté est due à l'omission quasi-systématique du déterminant

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

(l'article, plus exactement), un phénomène très fréquent en FCI. Étant donné que « chaque énoncé est porteur d'un sens stable, celui qu'y a placé le locuteur » (Maingueneau 2012 : 7), des énoncés comme ceux de (20) qui posent un problème d'ambiguïté introduisent une difficulté d'interprétation du message. Comment contourner cette difficulté ? Il se trouve que l'une des stratégies trouvées est la réduplication du nom.

On sait en effet que l'une des valeurs iconiques de la réduplication est la pluralité. C'est justement cette valeur qui est associée à la réduplication nominale en FCI. La réduplication nominale permet ainsi de construire le pluriel des noms. Elle permet d'indiquer la lecture plurielle que l'omission de l'article (ici l'indéfini pluriel) rend aléatoire.

2.2. Réduplication de l'adjectif : construction de la pluralité et dérivation lexicale

A priori, aucune contrainte ne s'applique à la réduplication des adjectifs en français standard. Cette caractéristique oppose la langue standard au FCI, où des contraintes opèrent dans la réduplication adjectivale. Mais, la différence ne se limite pas à la possibilité de réduppliquer tel adjectif et pas tel autre. Il se trouve qu'il existe des différences dans le sens construit par la réduplication de l'adjectif en français standard et en FCI. En se basant sur des exemples comme « gentils-gentils » ou « vilains-vilains », Ndione (2013 : 114) fait observer qu'il s'agit ici d'enfants « vraiment gentils » ou « vraiment vilains ». Autrement dit, la réduplication de l'adjectif en français standard est également associée à une valeur d'intensité. Ndione (Id.) parle de la construction du haut degré. C'est ce que d'autres auteurs comme Rainer, Schapira et Hammer (cités par Dostie, 2007 : 45) appellent la valeur intensive-augmentative. Si par *intensification* on entend « une catégorie sémantique correspondant au sens « très » » (Dostie, 2007 : 47), peut-on dire que par la réduplication l'énonciateur en FCI vise cette valeur dans des énoncés comme ceux ci-dessous ?

(21) a. Les tanties jolies, claires claires là
b. *La tantie jolie, claire claire là

(22) a. Regarde comment ils sont vilains vilains là-bas !
b. *Regarde comment il est vilain vilain là-bas !

Si la valeur associée à la réduplication de l'adjectif était l'intensité, alors les énoncés (b), tout comme les énoncés (a), devraient être acceptables dans la syntaxe de l'énonciateur. On voit donc qu'il ne s'agit pas de graduation car (21a) ne correspond pas à (21c) tout comme (22a) ne peut avoir le même sens que (22c) en FCI :

(21) c. ?Les tanties jolies, très claires là

(22) c. ?Regarde comment ils sont très vilains là-bas !

Alors qu'en français standard « gentil-gentil » signifie « très gentil » et que « vilain-vilain » est équivalent de « très vilain », pour le locuteur du FCI, par contre, « claire claire » ne signifie pas « très claire » et la forme « vilain vilain » ne saurait être glosée par « très vilain ». En FCI, la réduplication de l'adjectif exprime plutôt la pluralité. Cela explique pourquoi la réduplication est contrainte dans certains cas par le nombre du nom auquel l'adjectif se rapporte.

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

Outre sa valeur sémantique (expression de la pluralité), la réduplication adjectivale peut avoir une fonction morphologique en FCI. Elle intervient en effet comme un procédé de création lexicale en ce sens qu'elle aboutit, dans certains cas, à un changement de catégorie. Si nous considérons un adjectif comme « clair », il n'a pas le même sens selon qu'on est en (3a) ou en (3d) ci-dessous :

(3a) Les tanties jolies, claires claires là en tout cas y'en a beaucoup.

(3d) Moi je suis pas partenaire de quelqu'un. Je parle clair clair !

En (3a), la forme réduplicuée de l'adjectif fait référence au teint des femmes dont parle l'artiste (« les tanties jolies »), alors qu'en (3d) il s'agit d'un homme qui, en employant la forme « clair clair », tente de convaincre son interlocutrice du fait qu'il parle avec franchise, sans détours ni circonlocutions. Pour montrer cette différence de catégorie (et de sens) entre les deux formes réduplicuées de l'adjectif, nous emploierons deux tests dont celui de la commutation.

Selon Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche (cités par Beaumanoir-Secq, Cogis et Elalouf, 2010), on appelle commutation « l'épreuve qui permet d'identifier les unités linguistiques, quels qu'en soient le niveau et la dimension ». Elle « a été introduite en linguistique comme l'opération permettant de déterminer les constituants d'une phrase et d'établir les catégories grammaticales » (Beaumanoir-Secq, Cogis et Elalouf, 2010). Présentée comme une variante de la substitution[1] (Beaumanoir-Secq, Cogis et Elalouf, 2010 ; Riegel, 1982 : 6), la commutation, qui consiste pour le linguiste à provoquer un changement dans un énoncé pour observer le comportement d'un fragment de cet énoncé (Chiss, Filliotet et Maingueneau, 1983 : 62), permet également, dans l'analyse syntaxique, de « déterminer l'identité ou non des fonctions susceptibles d'être assumées par des unités données dans des contextes particuliers » (Feuillard, 2003 : 33). En clair, la commutation est une opération qui, appliquée sur l'axe paradigmatique, permet d'identifier la catégorie ou la fonction des unités linguistiques. On admet ainsi que des unités d'une même catégorie lexicale peuvent commuter, c'est-à-dire qu'elles peuvent occuper la même position sur l'axe paradigmatique ; et la substitution d'une unité par une autre n'a pas d'incidence sur la grammaticalité de la phrase. En appliquant ce test à la forme « claires claires » en (3a), on obtient l'exemple ci-dessous :

(3a) Les tanties jolies,	***claires claires*** là claires là intelligentes là délicates là		en tout cas y'en a beaucoup.

Dans le contexte de l'énoncé (3a), la forme « claires claires » commute avec d'autres adjectifs, notamment sa forme simple « claires », mais aussi les adjectifs « intelligentes » et « délicates ». On peut en déduire que « claires claires » est, en ce cas, de la même catégorie lexicale que sa forme simple : toutes deux sont des adjectifs. Les deux

[1] La commutation implique deux opérations élémentaires, à savoir la segmentation et la substitution (Chiss, Filliolet et Maingueneau, 1983 : 62)

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

formes (simple et réduplicuée) gardent aussi le même sens, à savoir celui de l'adjectif « clair ». Il n'en est pas de même dans l'énoncé (3d).

(3d) Moi je suis pas partenaire de quelqu'un. Je parle

clair clair
*clair
*calme
*lent

Dans un contexte comme celui de (3d), la commutation de « clair clair » avec d'autres adjectifs n'est pas autorisée. Cela se voit au fait que la phrase devient agrammaticale dès lors qu'on remplace la forme « clair clair » par des adjectifs notamment la forme simple « clair », mais aussi « calme » et « lent ». On peut en déduire que, dans ce cas, la forme réduplicuée de l'adjectif n'appartient pas à la même catégorie que sa forme simple.

Dans ce contexte où les adjectifs sont exclus, on remarque que la forme réduplicuée « clair clair » commute plutôt avec des unités appartenant à une autre catégorie lexicale, comme illustré ci-dessous :

(3d) Moi je suis pas partenaire de quelqu'un. Je parle

clair clair
*clair
*calme
*lent
clairement
calmement
lentement

Étant donné que la forme réduplicuée « clair clair » en (3d) peut apparaître dans le même contexte que « clairement », « calmement » et « lentement » qui sont des adverbes, on peut conclure qu'elle appartient à la même catégorie lexicale que ces unités. Cette première conclusion peut être confirmée par le second test, à savoir l'épreuve de la coordination.

La coordination consiste à relier deux unités (ou deux suites d'unités) linguistiques par une autre unité appelée « coordonnant » ou « conjonction de coordination ». Ce peut être « et, ou, mais, donc, etc. ». Mais, on parle aussi de coordination lorsque des unités sont juxtaposées (Dubois et al., 1994 : 121 ; Feuillard, 2003 : 42).

Appliqué sur l'axe syntagmatique, le test de coordination permet, lui aussi, de vérifier la catégorie et la fonction des unités. Il est admis que des unités appartenant à la même catégorie ou assumant la même fonction peuvent être coordonnées (Dubois et al., 1994 : 120). L'application de ce test permet d'établir un contraste entre les formes « claires claires » et « clair clair » des énoncés (3a) et (3d) ci-dessous :

(3a) Les tanties claires claires et intelligentes / douces / délicates là, en tout cas y'en a beaucoup

(3d) Moi je suis pas partenaire de quelqu'un. Je parle clair clair et *calme / *doux / *lent

En (3a) ci-dessus, la forme « claires claires » peut être coordonnée avec des adjectifs. On peut en effet avoir « claires claires et intelligentes », « claires claires et douces », « claires claires et délicates ». En (3d), par contre, la coordination de « clair

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

clair » avec des adjectifs aboutit à la formation de suites agrammaticales (« *clair clair et calme », « *clair clair et doux », « *clair clair et lent »).

Si la forme réduplicative de l'adjectif « clair(es) » peut être coordonnée avec d'autres adjectifs en (3a), avec l'exemple (3d), la coordination n'est pas possible. Il apparaît ainsi que la différence entre les deux formes réduplicatives de l'adjectif en (3a) et en (3d) s'étend au-delà des questions d'accord (en genre et en nombre), et semble mettre en lumière un changement catégoriel, qui permet de distinguer une forme réduplicative qui correspondrait à un adjectif (« clair(es) clair(es) en (3a)) et une autre qui, elle, appartiendrait à la classe des adverbes (« clair clair » en (3d)). Cette hypothèse est confirmée par le cas ci-dessous dans lequel la forme réduplicative « clair clair » peut être coordonnée avec des adverbes :

(3d) Moi je suis pas partenaire de quelqu'un. Je parle clair clair et calmement / doucement / lentement.

Avec l'énoncé (3d) ci-dessus, on s'aperçoit que la forme réduplicative de l'adjectif peut effectivement être coordonnée avec des adverbes (« clair clair et calmement », « clair clair et doucement », « clair clair et lentement »), confirmant de facto le changement de catégorie lexicale. On note aussi un changement de sens, dans la mesure où, pour le locuteur du FCI, la forme réduplicative « clair clair » en (3d) peut être glosée par « franchement ».

Il est à noter que l'adjectif « clair » ne constitue pas un cas isolé pour ce qui du changement de catégorie lexicale que nous venons d'analyser. La réduplication d'autres adjectifs comme « gros », « fort », « vrai », etc., aboutit également à un changement catégoriel. Par ailleurs, on observe que les formes réduplicatives de ces adjectifs donnent lieu à des différences de sens en fonction du contexte. On peut donc affirmer que la réduplication adjectivale peut avoir, en plus de sa valeur sémantique, une fonction morphologique, à savoir la dérivation lexicale ; car, à partir d'adjectifs, la réduplication permet de dériver des unités appartenant à la catégorie des adverbes, ou fonctionnant comme tels.

2.3. La réduplication du verbe et les valeurs plurielle et itérative

La réduplication des verbes en français standard sert à exprimer l'intensité. Les exemples ci-dessous sont extraits de Ndione (2013 : 187) :

(23) A : Chérie ! il me faut prendre mon parapluie, il pleut.
B : Ah oui ! Il pleut-pleut ou il pleut ?
A : Il pleut-pleut.

Le sens construit par la forme réduplicative « pleut-pleut » est différent de celui du lexème simple « pleut ». Dans ce dialogue, « pleuvoir-pleuvoir » sert à indiquer qu'il pleut assez fort pour qu'il soit nécessaire de prendre un parapluie. La réduplication du verbe en français standard est donc associée à l'expression du haut degré (Ndione, 2013 : 187). Considérons, à présent, les énoncés ci-après attestés en FCI :

(24) a. Vous allez tomber tomber hein !
b. Ils ont grossi grossi ici hein !
c. On vous appuie appuie.

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

L'analyse que fait Ndione à partir de la situation dialogique présentée en (23) ne peut permettre de rendre compte de la réduplication dans les énoncés de (24). En clair, le locuteur du FCI construit une valeur autre que l'intensité dans ces énoncés. En (24a), par exemple, le procès concerne non pas une seule personne mais plusieurs à la fois, en l'occurrence des enfants. On comprend donc que (24a) correspond à des énoncés comme (25a, b) ci-dessous :

(25)a. Chacun de vous va tomber.
b. Vous allez tomber l'un après l'autre.

La réduplication du verbe dans des énoncés comme (24a, b) permet de construire le pluriel. Il s'agit ici plus particulièrement de ce que certains auteurs comme Lasersohn (cité par Ndione, 2013 : 60) appellent la « pluriactionnalité ». Cependant, en FCI, le pluriel n'est pas la seule valeur associée à la réduplication des verbes. Dans un énoncé comme (24c), ce n'est pas la multiplicité des événements et/ou des participants qui est exprimée à travers le procédé de la réduplication. Dans ce cas-ci, il est plutôt question de l'itératif. Il s'agit d'une répétition de l'action. Certes, elle peut concerner plusieurs personnes mais, le sens premier de la réduplication est l'itération de l'acte d'appuyer. Ainsi, (24c) peut correspondre à « On vous appuie à plusieurs reprises ».

Deux valeurs iconiques peuvent donc être associées à la réduplication du verbe en FCI. Dans certains cas, la réduplication du verbe sert à construire la pluralité. Dans d'autres, par contre, elle exprime la répétition du procès.

2.4. La réduplication des numéraux et des syntagmes nominaux

La réduplication des numéraux est une forme de réduplication *a priori* absente en français standard. Mais, dans les langues qui l'exploitent, elle est généralement associée à la valeur distributive. Selon Ndione (2013 : 339) « […] quand on parle de distributif, on parle du fait que chaque élément d'un ensemble réalise l'action construite par le prédicat ». Il se trouve que la réduplication des numéraux en FCI permet de construire cette même valeur. Considérons le cas suivant :

(26) Il prend les escaliers là deux deux.

En s'appuyant sur (26), on comprend que les marches de l'escalier sont considérées comme formant un ensemble, et au lieu de les prendre l'une après l'autre, l'agent du procès les prend plutôt deux par deux. Donc l'action porte sur chaque élément de l'ensemble envisagé dans un sous-ensemble de deux. La réduplication du numéral permet donc effectivement de construire le distributif.

La valeur distributive est également associée à la réduplication des syntagmes nominaux dont le déterminant est un numéral. Dans l'énoncé (6) présenté plus haut, le sens de la phrase est que chaque séance dure quatre heures. On s'aperçoit ici donc qu'il y a une distribution de la durée exprimée par le syntagme nominal sur chaque séance.

2.5. Les adverbes et locutions adverbiales

La réduplication des adverbes et locutions adverbiales permet d'exprimer le haut degré dans les énoncés comme (5d, e). Dans ces exemples, la forme « derrière derrière »

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

peut être glosée par « vraiment derrière ». Il en est de même pour « en bas en bas » qu'on pourrait comprendre comme « vraiment en bas ». D'une façon générale, la réduplication des adverbes et locutions adverbiales à sens locatif est associée à la valeur intensive. Celle des adverbes de manière est souvent ambigüe entre le distributif et le haut degré. Dans les énoncés (5a, b), « vite vite » et « bien bien » traduisent l'intensif (« très vite », « très bien »). Mais, d'autres énoncés donnent lieu plutôt à une lecture distributive. C'est le cas dans les exemples suivants :

(5) f. Lave les assiettes là vite vite !
g. Faut nettoyer les choses là bien bien hein !

En (5f, g), l'action porte sur chaque thème du procès. Certes, les assiettes (en 5f) et les choses (en 5g) forment un ensemble. Mais, l'action dénotée par le prédicat porte sur chaque élément de l'ensemble (chaque « assiette » et chaque « chose »). Il est donc possible de dire que la lecture intensive est possible quand le procès dénoté par le verbe de la phrase porte sur un actant unique. Mais, lorsque plusieurs actants sont concernés individuellement, la lecture distributive apparait comme la plus adéquate. La lecture distributive peut être retenue pour la réduplication de « doucement » en (5c). Il est en effet possible d'envisager que chaque parole doit être dite doucement. Il y aurait donc une distribution du procès sur chaque mot du discours.

Toutes ces valeurs ne coïncident pas avec celles décrites en français standard pour la plupart des catégories analysées. La référence aux langues maternelles ivoiriennes apporte quelques réponses quant à l'origine de la réduplication en FCI.

3. La réduplication en FCI : une empreinte des langues du substrat

Les études sur le FCI mettent en exergue le rôle prépondérant des langues maternelles ivoiriennes sur la formation de cette variété de français. Or le phénomène de la réduplication se rencontre dans ces langues, comme le rapportent entre autres Sangaré (2008) et Bogny (2005). Il n'est donc pas étonnant que le FCI, résultant de l'influence de ces langues sur le français standard, exploite également ce procédé morphologique. Par ailleurs, parmi les langues qui jouent un rôle prépondérant dans la particularisation du FCI figure le dioula, une langue mandé-nord, considérée comme première langue maternelle à fonction véhiculaire dans ce pays. Les valeurs de la réduplication en français correspondent à celles qu'on retrouve dans les langues maternelles ivoiriennes. Considérons le cas de deux langues maternelles ivoiriennes, à savoir le dioula (27) et l'akyé (28).

(27)a. *á* *ká* *fání* *ɲùgú-ɲùgú*
il Acc.POS pagne-Def **froncer-froncer**
« Il a froncé le pagne »

b. *Sékù* *bé* *tágama-tágama* *biŋ* *kɔ́nɔ*
Sékou HAB POS **marcher-marcher** herbe dedans
« Sékou circule dans l'herbe »

c. *Tòli-nin* *kélen-kélen* *bé* *lémúru* *lá*
Pourrir-RES **un un** SIT orange dedans
« Il y a par-ci par-là quelques pourris parmi les oranges »

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

Les énoncés (27a, b) présentent des cas de réduplication verbale. Dans ces exemples, Sangaré (2008) met en évidence deux valeurs associées à la réduplication verbale, à savoir l'*itératif* (en 27a) et la valeur *pluralisante* (en 27b). Dans l'énoncé (27c), c'est la *pluralisation distributive* qui est associée à la réduplication du numéral « un ». On voit ainsi que les réduplications de verbes et de numéraux ont les mêmes valeurs que celles qu'on retrouve en FCI. Les exemples en akyé (langue kwa) ne disent pas autre chose :

(28) a. *ò kjā kjà lātwɛ̂*
Il **déchirer déchirer** papier-DEF
« Il a déchiqueté le papier »

b. *bà nù m̀mōbí bī bì bá ɲą́ kɛ̂*
Ils prendre-ACC charbon **noircir noircir** leurs visage DEF
« Ils se sont noirci le visage avec du charbon »

c. *ò fʌ̄ é kpɛ̀ kpɛ̀ kɛ̂ nù*
Il trier-ACC NEUTRE **gros gros** DEF prendre-ACC
« Il a trié et pris les plus gros »

d. é kô kô ɲą̀
NEUTRE **un un** pourrir-ACC
« Quelques-uns sont pourris »

La réduplication verbale en akyé implique les valeurs itérative (28a) et pluralisante (28b) que l'on retrouve en FCI mais aussi en dioula. La réduplication des adjectifs comme en (28c), elle, sert à construire le pluriel. Là encore, la valeur associée à la réduplication coïncide avec celle relevée en FCI pour les unités de la même catégorie. Il en est de même pour la réduplication des numéraux (en (28d)) qui, comme en dioula et en FCI, est associée au distributif.

Conclusion

Tout comme le français standard, le FCI exploite le procédé morphologique de la réduplication. Mais, on remarque que, contrairement à la langue standard où le phénomène concerne principalement quatre catégories lexicales (nom, verbe, adjectif, adverbe), dans la variété dérivée, le phénomène s'étend aux numéraux et au syntagme nominal. On note aussi qu'en FCI des contraintes opèrent dans la réduplication des noms, des adjectifs et des syntagmes nominaux. De même, les valeurs construites dans la variété dérivée ne sont pas toujours identiques à celles relevées pour les unités d'une même catégorie dans la langue standard. D'une manière générale, les différences existant entre la langue standard et sa variété dérivée dans la typologie des unités réduplicatives, les contraintes régissant la réduplication dans certains cas ainsi que les différentes valeurs construites mettent en évidence une proximité beaucoup plus grande entre le FCI et les langues maternelles ivoiriennes, plutôt qu'entre le FCI et le français standard.

Références bibliographiques :

Aboa, A. A. L., 2008, «La francophonie ivoirienne : enjeux politiques et socioculturels», *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde***,** 40/41, p. 163-178.

Assémou, A. M. L., 2007, *Étude du système vocalique du français ivoirien,* Mémoire de DEA, Abidjan, Université de Cocody.

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)

Assémou, A. M. L., 2017, *Les particularités morphosyntaxiques du français de Côte d'Ivoire et la problématique de la norme***,** Thèse de Doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny.
Beaumanoir-Secq, M., Cogis, D., Elalouf, M.-L., 2010, « La notion de progression dans la pratique et la réflexion sur la langue de l'école au collège », *Repères,* N°41, p. 47-70. https://journals.openedition.org/reperes/280#text, (consulté le 17 octobre 2018).
Bogny, Y. J., 2005, «La réduplication des verbes monosyllabiques dans les langues kwa de Côte d'Ivoire», *Journal of African Languages and Linguistics,*Vol. 26, N°1, Berlin, Mouton de Gruyter.
Boutin, A. B., 2002, *Description de la variation : Étude transformationnelle des phrases du français de Côte d'Ivoire***,** Thèse de Doctorat, Grenoble, Université de Grenoble.
Canut, C., 2006, «Lafage Suzanne. Le lexique français de Côte d'Ivoire. Appropriation et créativité», *Cahiers d'études afric*aines, N°181, p. 226-229.
Chiss, J.-L., Filliolet, J., Maingueneau, D., 1983, *Linguistique française. Notions fondamentales, Phonétique, Lexique,* Paris, Hachette.
Delafosse, M., 1904, *Vocabulaires comparatifs de plus de 60 langues parlées à la Côte d'Ivoire*, Paris, Ernest Leroux.
Dostie, G., 2007, «La réduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De *là* à *là là»*, *Langue française*, n° 154, p. 45-60.
Dubois, J. et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage,* Paris, Larousse.
Feuillard, C., 2003, «Procédures d'analyse en syntaxe : portée et limite», *La linguistique*, Vol. 39, p. 31-45
François, A., 2004, «La réduplication en Mwotlap : les paradoxes du fractionnemen », *Faits de langues*, N°23-24, p. 177-195.
Kaboré, R., 1998, «La réduplicati », *Faits de langues***,** N°11-12, p. 359-376.
Kouadio, N. J., 2006, «Le nouchi et les rapports dioula-françai », *Le français en Afrique,* N° 21, p. 177-191.
Kouadio, N. J., 2008, «Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène», *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40/41, p. 179-197.
Mainguenau, D., 2012, *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
Ndione, A., 2013, *Contribution à une étude de la différence entre la réduplication et la répétition en français et en wolof,* Thèse de Doctorat, Tours, Université François-Rabelais.
Riegel, M., 1982, «Les opérations de base : la substitution », *L'Information grammaticale,* N°15, p. 5-9.
Sangaré, A., 2008, «La répétition en dioula, de l'usage à la grammaire», http://mandelang.kunstkamera.ru/files/mandelang/sangare.pdf, (consulté le 14 septembre 2016).
Watine, M. A., 2015, « Les âges de la réduplication », *Semen*, N°38, http://semen.revue.org/10309, (consulté le 21 avril 2017).

ASSÉMOU Maurice Ludovic est Docteur en Linguistique Appliquée à l'Enseignement du Français (L.A.E.F.). Ses recherches s'orientent vers l'étude des variétés régionales du français, et plus particulièrement vers les aspects phonologiques et morphosyntaxiques du français de Côte d'Ivoire (ou français ivoirien).

BDD-A29298 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:51:34 UTC)